



Le label de tourisme durable pour
les plages et les ports de plaisance
pavillonbleu.org

APPEL À CANDIDATURE 2022

ENGAGEZ-VOUS POUR LE TOURISME DURABLE !

Pour valoriser votre territoire et agir pour votre environnement,
déposez votre candidature pour l'édition 2022 du Pavillon Bleu.

Clôture des candidatures le 26 novembre 2021





POURQUOI S'ENGAGER AVEC LE PAVILLON BLEU ?

Label de tourisme durable présent sur **plus de 4700 sites répartis dans 49 pays**, le Pavillon Bleu est remis **chaque année** aux **plages et ports de plaisance** qui mettent en œuvre une **politique de développement touristique respectueuse de l'environnement et des humains**.



Préservez votre territoire et progressez dans votre démarche de tourisme durable



Profitez de communications sur le web et les réseaux sociaux ainsi que d'une forte couverture médiatique (reportages TV et radio, presse écrite autour de la cérémonie : 1831 retombées presse en 2020)



Attirez des touristes sensibles à l'environnement et valorisez votre engagement



Bénéficiez de l'accompagnement de l'équipe Pavillon Bleu



Appartenez à un réseau d'acteurs engagés et partagez vos expériences respectives



Contribuez à l'atteinte des Objectifs de développement durable définis par les États membres des Nations Unies



Fédérez vos personnels autour d'un projet environnemental et inclusif

**EN 2021, POUR LES 36 ANS DU PAVILLON BLEU
410 PLAGES ET 115 PORTS DE PLAISANCE LABELLISÉS !**

CANDIDATURES POUR LES PLAGES ET LES PORTS DE PLAISANCE

**JUSQU'AU
26 NOVEMBRE
2021 !**

En ligne, sur l'Espace Pro Pavillon Bleu :
<https://espace-professionnel.pavillonbleu.org/>



COMMENT OBTENIR LE LABEL PAVILLON BLEU ?

L'obtention du label est conditionnée par le respect de **critères articulés autour de quatre thématiques** :

- Environnement général
- Gestion de l'eau et du milieu
- Gestion des déchets
- Éducation et sensibilisation à l'environnement

Un parcours en 4 étapes :

1

Rendez-vous sur l'Espace Pro Pavillon Bleu pour actualiser ou créer votre compte Commune ou Port de plaisance ;

2

Complétez votre dossier de candidature en répondant à l'ensemble des critères impératifs et à un maximum de critères guides, avant la clôture des candidatures le 26 novembre 2021 ;

3

Obtenez un avis favorable du jury national puis du jury international (tenue des jurys en février et avril 2022) ;

4

Recevez durant l'été 2022 la visite d'un auditeur ou d'une auditrice-conseil qui s'assurera du respect des critères directement sur votre site et vous accompagnera dans votre démarche de développement durable.

C'EST VOTRE PREMIÈRE CANDIDATURE ?

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé de l'équipe Pavillon Bleu pour remplir votre dossier et profitez d'une pré-visite de votre site !

Pour plus d'informations sur les modalités d'inscription et les tarifs, rendez-vous sur pavillonbleu.org ou contactez le **01 73 77 12 13**.



CONTRIBUER ENSEMBLE À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Des critères **Pavillon Bleu** évolutifs pour encourager la mise en oeuvre de pratiques vertueuses, notamment en faveur de la biodiversité.



Le **“Prix Thomas Joly pour la Biodiversité”** lancé en 2020 et pérennisé depuis pour valoriser les meilleures initiatives de lauréats.



L'opération **“Blue Flag Med Week”** pour mobiliser et sensibiliser les citoyens et citoyennes à la pollution marine.



Pavillon Bleu est un programme de Teragir

Doté d'un pôle « **Tourisme durable** », Teragir développe une **approche transversale** des questions de **préservation de l'environnement liées à l'activité touristique** grâce, notamment, à ses labels **Clef Verte et Pavillon Bleu**.
pavillonbleu@teragir.org / Tél : 01 73 77 12 13

LES PARTENAIRES DU PAVILLON BLEU

